

Rappel de 10 ambassadeurs Le gouvernement avance 3 raisons

Écrit par Sidwaya

Mardi, 24 Mars 2015 09:24 - Mis à jour Mardi, 24 Mars 2015 09:44



Le rendez-vous mensuel du gouvernement, «Face à la presse» du lundi 23 mars 2015, a réuni les ministres en charge de la Communication, de l'Enseignement supérieur et de l'Education nationale. Tour à tour, ils ont évoqué, entre autres, le rappel de dix ambassadeurs, la situation au Centre national des œuvres universitaires (CENOU) et les réformes de curricula de l'enseignement de base.

«Face à la presse», le lundi 23 mars 2015, à Ouagadougou, le ministre en charge de la Communication, Frédéric Nikiéma, s'est prononcé sur les réformes inhérentes aux secteurs socioéconomiques et politiques, les grands chantiers du développement et l'avant-projet de loi relatif au régime juridique de la presse écrite et de la communication audiovisuelle. Pour ce qui est des réformes, il a souligné que le vote de la loi de finances 2015 par le Conseil national de la Transition (CNT) a amené le gouvernement à réduire le train de vie de l'Etat. Cette mesure, a-t-il dit, a généré 25 milliards de F CFA qui vont servir à financer le programme d'urgence de la Transition. « On peut aussi se réjouir du vote de la loi portant prévention et répression contre la corruption dont la mise en œuvre permettra d'éradiquer ou du moins contenir ce phénomène qui gangrène le développement de notre pays dans son ensemble », a-t-il indiqué. Il a ajouté que la relecture du code minier et celle du code électoral sont en cours d'examen par le CNT. Concernant les grands chantiers, M. Nikiéma a déclaré que le conseil des ministres du 12 mars dernier a adopté un appel d'offres pour l'accélération des travaux de construction des murs de clôture des logements des populations affectées par la plateforme aéroportuaire de Donsin. « Cette décision permet de relancer et de faire avancer les travaux de cet aéroport dont la mise en service est prévue pour 2018 », a-t-il précisé. Il a fait remarquer que des mesures ont été également prises pour la poursuite des travaux du barrage de Samandéni, inscrit dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). S'exprimant sur le rappel de dix ambassadeurs au Burkina Faso, le ministre en charge de la Communication a énoncé que les raisons qui sous-tendent cette décision sont de trois ordres. « Il y a ceux qui sont appelés à faire valoir leurs droits à la retraite, ceux dont la durée de leur mandat a excédé, et ceux qui ont fait l'objet d'un activisme politique. Cette dernière catégorie sera rappelée à l'ordre conformément aux textes en la matière », a expliqué M. Nikiéma. Pour ce qui est de la loi portant régime juridique de la presse écrite et de la communication audiovisuelle, il a souligné qu'elle permettra une plus large libéralisation du secteur des médias et la suppression

des peines privatives de libertés.

La communication du ministre des Enseignements secondaire et supérieur, Pr Filiga Michel Sawadogo, a porté sur la situation au Centre national des œuvres universitaires (CENOU), la réforme du système Licence-Master-Doctorat (LMD) et l'organisation des examens de fin d'année scolaire. Pour le cas du CENOU, le Pr Sawadogo a affirmé que des étudiants issus de l'association « Deux heures pour nous, deux heures pour l'Afrique » ont ordonné la fermeture immédiate et sans délai dudit restaurant au motif que des aliments périmés et de qualité douteuse avaient été utilisés dans la préparation des plats servis aux étudiants. A l'issue de cet incident, le CENOU, selon le ministre, a saisi la Gendarmerie nationale pour diligenter une enquête. «Les étudiants ont procédé à une remise des clés du magasin du restaurant au CENOU pour les restituer au prestataire. Cette remise est assortie de plusieurs conditions à savoir, la vérification du stock en présence des parties prenantes, l'association de la ligue des consommateurs au comité d'hygiène et de qualité, le changement du prestataire à la fin de son contrat en avril 2015 », a fait savoir le Pr Filiga Michel Sawadogo.

Le LMD ne sera pas supprimé

Pour lui, les faits reprochés à la prestataire sont graves et il est impérieux de travailler à situer les responsabilités et d'en tirer les conséquences. Concernant le LMD dont certains étudiants demandent la suppression, au motif qu'il provoque des retards dans les cursus académiques, il a avancé que cette cause n'en est pas la principale. D'autres causes existent. Il s'agit notamment, de l'accroissement important et continu des effectifs d'étudiants, de l'insuffisance des infrastructures, des perturbations dues aux étudiants et beaucoup moins aux enseignants, de la lenteur dans la dispensation des cours et dans la correction des copies. Et d'indiquer que des correctifs sont envisagés dans un proche avenir. Il a toutefois relevé que l'abandon du système LMD est inacceptable en considération de l'engagement pris au sein de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de l'application de ce système dans le monde. Quant aux examens de fin d'année scolaire, il a informé que le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) se tiendra du 2 au 26 juin 2015, le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) du 2 au 15 juin, le Brevet d'études professionnelles (BEP) du 18 juin au 6 juillet et le baccalauréat du 2 juin au 4 juillet.

Rappel de 10 ambassadeurs Le gouvernement avance 3 raisons

Écrit par Sidwaya

Mardi, 24 Mars 2015 09:24 - Mis à jour Mardi, 24 Mars 2015 09:44

Le Ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA), Samadou Coulibaly, s'est penché sur les réformes des curricula de l'enseignement de base. Il a annoncé qu'en dépit des réformes qui ont été entreprises depuis les indépendances dans le système éducatif burkinabè, il s'avère impérieux de revisiter les programmes éducatifs, au regard des enjeux socioéconomiques contemporains. «Un diagnostic des programmes officiels de l'éducation de base montre que les programmes du primaire et du secondaire sont centrés sur l'acquisition de connaissances théoriques au lieu de doter les apprenants de compétences de vie et de compétences techniques et professionnelles susceptibles de les aider à aborder le marché du travail », a précisé M. Coulibaly. A l'entendre, les réformes des curricula visent une meilleure planification de l'apprentissage pour permettre un développement intégral et harmonieux des élèves.

Au cours des échanges, des journalistes ont soulevé des questions relatives au stock alimentaire « avarié » destiné aux élèves de Koudougou. Dans sa réponse, le ministre en charge de l'Education nationale a expliqué que ce problème est lié à un mauvais stockage des vivres. D'autres préoccupations, se rapportant au statut de l'ancien président, Blaise Compaoré, ont été également évoquées. Le ministre, porte-parole du gouvernement, Frédéric Nikièma, a rétorqué que les autorités de la Transition sont concentrées sur les priorités du moment.

Karim BADOLO
Sidwaya